

## **PROJET MEDICAL 2013-2017**

.../... Extrait du projet médical

Le projet médical 2013-2017, élaboré au cours du premier semestre 2013, s'appuie sur les contributions des six pôles médicaux et médico-techniques et de six groupes de travail spécialement mis en place sur les thématiques suivantes :

- Cancérologie
- Filière gériatrique
- Plateau technique
- Chirurgie ambulatoire
- Pathologies chroniques
- Attractivité des emplois médicaux

Il s'inscrit dans la continuité du projet précédent.

Il s'agit d'abord de conforter l'établissement dans son rôle de recours.

Prenant en compte les priorités du projet régional de santé, le projet médical entend également contribuer à améliorer les parcours de soins.

Intégrant la contrainte budgétaire et le renforcement des exigences en termes de qualité et de sécurité des soins, le projet médical affirme la nécessité d'une efficacité accrue.

Pour être atteintes, ces trois orientations (renforcement du rôle de recours, amélioration des parcours de soins, efficacité accrue), supposent que l'hôpital poursuive son ouverture au territoire.

### **I. UN HÔPITAL RENFORCÉ DANS SON RÔLE DE RECOURS**

#### **Objectif n°1 : Améliorer la prise en charge des femmes, parents et enfants dans le cadre du nouveau bâtiment**

- 1a. Mettre aux normes les secteurs naissance et néonatalogie
- 1b. Favoriser une prise en charge spécifique des adolescents
- 1c. Intégrer l'activité de planification familiale, d'orthogénie et de Consultation de Dépistage Anonyme et Gratuit dans l'offre globale de soins du service de gynécologie obstétrique
- 1d. Soutenir et accompagner les familles

#### **Objectif n°2 : Développer et renforcer l'offre de soins spécialisée**

- 2a. Développer la rythmologie en cardiologie
- 2b. Poursuivre le développement de l'activité du sommeil
- 2c. Renforcer les explorations fonctionnelles neurologiques
- 2d. Disposer d'une expertise en infectiologie

#### **Objectif n°3 : Consolider l'offre de cancérologie**

- 3.a Conforter la chirurgie cancérologique
- 3.b Regrouper sur le site du Centre Hospitalier l'activité de chimiothérapie
- 3.c Renforcer l'oncologie gériatrique
- 3.d Faciliter l'accès de la population à la médecine nucléaire

#### **Objectif n°4 : Garantir l'égalité d'accès aux soins sur l'ensemble des territoires couverts par les secteurs psychiatriques**

- 4.a Créer des structures extrahospitalières sur les 8 communes de Vendée
- 4.b Assurer les hospitalisations, y compris sous contrainte de la population de ce territoire

## **II. UN HÔPITAL AMÉLIORANT LES PARCOURS DE SOINS**

### **Objectif n°5 : Exercer son rôle de référence dans la prise en charge des pathologies chroniques**

- 5.a Étendre le dispositif d'annonce
- 5.b Créer un département d'éducation thérapeutique et de prise en charge des pathologies chroniques en ambulatoire
- 5.c Étendre l'offre de réadaptation par la création de places d'hospitalisation à temps partiel en SSR spécialisé
- 5.d Renforcer la prise en charge des maladies inflammatoires et de l'ostéoporose
- 5.e Renforcer la prise en charge des pathologies endocriniennes et de l'obésité
- 5.f Renforcer l'éducation thérapeutique et la réhabilitation psychosociale des patients les plus dépendants sur le plan psychique

### **Objectif n°6 : Améliorer le parcours de soins de la personne âgée**

- 6.a Renforcer le dépistage des personnes âgées fragiles
- 6.b Proposer une expertise gériatrique coordonnée (UMIGP-EMG) aux acteurs du territoire
- 6.c Faciliter les admissions directes
- 6.d Adapter les structures d'hospitalisation

### **Objectif n°7 : Orienter les patients hospitalisés et en situation de handicap vers les structures médico-sociales les plus adaptées**

- 7.a Accompagner, dans le cadre d'un partenariat renforcé, les structures médico-sociales prenant en charge les patients handicapés psychiques
- 7.b Faciliter l'orientation des personnes handicapées physiques

### **Objectif n°8 : Coordonner les parcours à l'intérieur de l'établissement**

- 8.a Coordonner les parcours en cancérologie
- 8.b Redéfinir un parcours de soins optimal, pour la prise en charge de l'urgence traumatologique, en chirurgie osseuse
- 8.c Repenser l'articulation MCO – SSR

## **III. UN HÔPITAL PLUS EFFICIENT**

### **Objectif n°9 : Adapter le circuit de l'urgence**

- 9.a Créer une filière rapide de prise en charge au service des urgences
- 9.b Mettre en œuvre un circuit spécifique et adapté à l'enfant
- 9.c Définir les modalités de prise en charge de l'urgence intrahospitalière
- 9.d Améliorer la gestion des admissions non programmées

### **Objectif n°10 : Poursuivre l'adaptation des capacités d'hospitalisation à la réduction des durées de séjour et améliorer la gestion des lits**

- 10.a Réorganiser les capacités et modes d'hospitalisation

### **Objectif n°11 : Poursuivre le développement de la chirurgie ambulatoire**

### **Objectif n°12 : Optimiser les alternatives à l'hospitalisation complète en psychiatrie**

- 12.a Améliorer l'efficacité de la prise en charge de jour en psychiatrie adulte
- 12.b Optimiser l'organisation et le fonctionnement des Centres Médicaux Psychologiques (CMP) ADULTE
- 12.c Structures externes de pédopsychiatrie

### **Objectif n°13 : Faciliter l'accès du patient au plateau technique**

- 13.a Structurer un plateau technique de consultations performant
- 13.b Conforter l'activité en imagerie médicale
- 13.c Renforcer la compétitivité du laboratoire

### **Objectif n°14 : Assurer la qualité de la prise en charge médicamenteuse**

- 14.a Sécuriser la dispensation

- 14.b Accompagner l'informatisation du circuit du médicament de la prescription à l'administration
- 14.c Collaborer au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse par la mise en application de l'arrêté du 6 avril 2011
- 14.d Promouvoir et réaliser des revues de pertinence médicamenteuses et accompagner la communication des résultats
- 14.e Optimiser les processus d'approvisionnement, de stockage et de gestion

#### **IV. UN HÔPITAL PLUS OUVERT ET PLUS ATTRACTIF**

##### **Objectif n°15 : Ouvrir l'hôpital sur la ville**

- 15.a Faciliter l'accès du généraliste au spécialiste hospitalier
- 15.b Promouvoir l'offre de l'hôpital, particulièrement sur ses points forts
- 15.c Renforcer le partage de l'information
- 15.d Ouvrir le plateau technique obstétrical aux Sages Femmes libérales
- 15.e Mieux organiser la sortie de l'hôpital et le relais avec la ville
- 15.f Favoriser l'intégration des problématiques de santé mentale dans la cité

##### **Objectif n°16 : renforcer la coopération hospitalière notamment dans le cadre de la Communauté Hospitalière de Territoire (CHT)**

- 16.a Structurer les filières
- 16.b Créer une antenne de médecine nucléaire
- 16.c Participer à une politique commune favorisant l'attractivité des emplois médicaux